

Les Minutes de l'Innovation

Appel à communication



A l'occasion des rencontres nationales de la santé numérique – 36 Heures Chrono Parcours de vie – qui se tiendront à Paris le 26 juin 2018, la campagne « Faire avancer la santé numérique » (#FASN) lance un appel à communication sur le thème de l'innovation numérique dans l'organisation des parcours de vie.

Lancement de l'appel à communication : 26 mars 2018

Date limite de réception des dossiers : 13 juin 2018

Sélection des dossiers et annonce aux candidats : 18 juin 2018

Date limite de réception des présentations : 22 juin 2018

1) Présentation

Les Minutes de l'Innovation visent à évaluer et promouvoir des projets innovants ayant une dimension numérique et un impact sur l'organisation des parcours de vie. Elles permettent de valoriser les organisations et acteurs qui font bon usage de la technologie au service d'un système sanitaire et médico-social plus efficient.

Certains projets e-santé ont vocation à se généraliser sur tout le territoire. Il apparaît donc nécessaire de pouvoir évaluer leur utilité, leurs facteurs de réussite et leurs plus-values tant en termes de santé publique qu'en termes d'usage ou d'efficience économique.

2) Déroulé

Pourquoi participer ?

Parce que vous êtes convaincu que votre projet est innovant et produit un impact positif sur notre système de santé.

Votre projet vise à :

- Faciliter l'exercice coordonné des professionnels impliqués dans le parcours de vie du patient,
- Améliorer la qualité ou la sécurité de la prise en charge à domicile des patients,
- Accompagner la prise en charge des patients inscrits dans un parcours complexe,
- Optimiser les actions de prévention au service des malades chroniques,

- Favoriser le décroisement entre les professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social,
- Faciliter l'usage des technologies numériques pour les acteurs du parcours de vie,
- Développer l'offre de formation aux technologies numériques à destination des professionnels du sanitaire et du médico-social.

En participant aux Minutes de l'Innovation, vous bénéficiez :

- D'un pitch de 10 minutes en session plénière,
- D'une visibilité pour vous et votre projet,
- D'un réseau d'experts régionaux et nationaux avec qui vous pourrez échanger et partager vos expériences,
- Du retour des professionnels de la filière et de leurs questions,
- Des prestations et actions de communication décrites plus bas.

Qui peut participer ?

Les projets éligibles devront répondre a minima à 2 des critères de sélection mentionnés plus bas. Ces projets doivent être finalisés ou en cours de déploiement. Ils doivent être assez avancés pour permettre un retour d'expérience concret des réalisations et actions menées par l'équipe qui en est en charge.

Les entreprises et acteurs industriels ne sont pas habilités à présenter leurs projets. Lors du pitch, une équipe constituée d'au moins 2 personnes devra présenter le projet.

Comment sont sélectionnés les projets ?

Tous les projets seront sélectionnés dans un premier temps par un comité d'experts puis évalués le jour du pitch au regard de leur performance sur 5 aspects : accessibilité, coordination, efficacité, co-construction, décroisement.

Le comité d'experts sélectionnera les projets qui remplissent de manière effective les critères de sélection. Les projets les mieux notés seront alors choisis pour être présentés devant l'ensemble des participants aux 36 Heures Chrono Parcours de vie. Un vote du public sera ensuite organisé pour élire le projet le plus convaincant et le plus innovant. Parallèlement à ce vote, le comité d'experts désignera son projet « coup de cœur », qui pourra être le même projet que celui nommé par le public.

Critères de sélection et d'évaluation

Les critères d'évaluation des projets ont été co-construits avec un comité d'experts. Il s'agit avant tout de pouvoir évaluer les projets sur leur utilité et sur l'impact positif qu'ils ont sur l'avenir et la pérennité du système sanitaire et médico-social français.

Les critères

- Accessibilité
 - ⇒ Ce critère évalue les projets au regard de leur accessibilité (géographique, budgétaire, ergonomique, etc.) pour les patients.
- Coordination
 - ⇒ Ce critère évalue les projets sur leur capacité à faire travailler les professionnels ensemble, à favoriser la coopération entre métiers.
- Efficience
 - ⇒ Ce critère permet d'évaluer le projet sur ses aspects économiques et financiers. Il prend en compte l'investissement en ressources humaines et le budget au regard de l'efficience des soins et des bénéfices pour le patient.
- Co-construction
 - ⇒ Ce critère évalue le degré d'implication des parties prenantes dans la conception et le déploiement des projets ainsi que la pluralité des acteurs engagés.
- Décloisonnement
 - ⇒ Ce critère évalue le degré de décloisonnement que permet le projet au niveau sectoriel ou des métiers.

Comment participer ?

Il suffit de remplir le formulaire « fiche projet » accessible en suivant ce lien avant le 13 juin 2018 :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd7UhO6w1r75KCfYKkaRrPF0AGA8hylGHMENOw7yM-YtEfo9Q/viewform?usp=sf_link

Vous serez ensuite recontacté par nos équipes pour vous informer du résultat. Si vous êtes sélectionnés, nous vous enverrons une trame PowerPoint à remplir pour préparer votre pitch lors des 36 Heures Chrono du 26 juin 2018.

Comment les projets sont-ils récompensés ?

Le projet sélectionné par le comité d'experts bénéficiera d'une communication spécifique sur le site de la campagne #FASN, sur les réseaux sociaux et sur les supports de communication diffusés lors de ces rencontres. Le projet « coup de cœur » bénéficiera des mêmes actions de communication.

- Liste des prestations remportées par le **projet sélectionné par le comité d'experts et par celui ayant remporté le « coup du cœur » du public** :
 - ⇒ Pitch devant l'ensemble des participants aux 36 Heures Chrono Parcours de vie
 - ⇒ Invitation au Dîner du Cercle des Décideurs Numérique & Santé (invitation pour 2 personnes) du 25 juin 2018
 - ⇒ Accès à l'annuaire matchmaking des 36 Heures Chrono
 - ⇒ Visibilité du projet sur les supports de communication de la journée du 26 juin 2018